

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

### Séance du 04 MAI 2026

Date de la convocation : 21/04/2026  
Date d'affichage de la convocation : 21/04/2026

#### Nombre de Conseillers :

En exercice :	29
Présents :	26
Représentés :	03
Votants :	29

#### Délibération n°

**2026\_D\_042**

L'an **deux mille vingt-six**, le **04 mai à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Gérard ROUSSELOT, Sylvie VELUT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Kylan GORIT, Sylviane BAILLY, Elodie BRINDLE-CHORAIN, Bernal COLLOMBET, Axelle BOUDIN, Maude FROTTIER, Gérard DUPUIS, Agnès LOGA-PETITJEAN Roman VINCENT, Philippe GOFFART, Gérard BOULET, Gilles FOUILLADE, Hubert PROT, Claire ADAM, Jean BAILLOT.

Absents ayant donné procuration : Mme Sonia PREHOUBERT (pouvoir à Sylvie VELUT), Mme Eloïse SOYER (pouvoir à Sophie BLANCHIN), Mme Vanessa MOCQUERY-CHEVALLIER (pouvoir à Gilles FOUILLADE)

Absent : -----

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VELUT

#### Objet de la délibération : DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-22 ;

Vu le procès-verbal (2026\_D\_PV) en date du 20 mars 2026 par lequel le Conseil municipal a été installé ;

Considérant qu'aux termes de l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier des questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

Considérant que pour faire suite à l'installation des nouveaux conseillers, et afin de respecter la représentation pluraliste du Conseil municipal au sein des commissions municipales, il y a lieu de désigner les membres de chaque commission ;

Considérant que le nombre de conseillers municipaux par commission est fixé à 8 et que l'application de la représentation proportionnelle attribue 7 postes pour la majorité et 1 poste pour l'opposition ;

Considérant que le Maire est président de droit de toutes les commissions, mais que la responsabilité de chaque commission peut être confiée à un vice-président, membre du Conseil municipal ;

Il est donc proposé la composition des différentes commissions comme suit :

- La commission « Bâtiments »,
- La commission « Sécurité »,
- La commission « Sports et associations »,
- La commission « Bois et forêts »,
- La commission « Enfance jeunesse »,
- La commission « Culture »,
- La commission « Communication »,
- La commission « Cadre de vie »,
- La commission « Marché et commerces »,
- La commission « Fêtes et cérémonies »,
- La commission « Voirie ».

Madame le Maire donne lecture d'un projet de règlement intérieur des commissions communales et propose son adoption.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité

▸ **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des membres des commissions communales,

▸ **ADOPTE** la liste des commissions municipales suivantes :

1. La commission « Bâtiments »,
2. La commission « Sécurité »,
3. La commission « Sports et associations »,
4. La commission « Bois et forêts »,
5. La commission « Enfance jeunesse »,
6. La commission « Culture »,
7. La commission « Communication »,
8. La commission « Cadre de vie »,
9. La commission « Marché et commerces »,
10. La commission « Fêtes et cérémonies »,
11. La commission « Voirie ».

▸ **DESIGNE** au sein des commissions ci-après :

**Commission Bâtiment :**

Titulaires : Florent GAUROIS, Kylan GORIT, Elodie BRINDLE-CHORAIN, Yves MORANDEAU, Gérard DUPUIS, Roman VINCENT, Gérard BOULET, Hubert PROT.

Suppléants : Reynald CARLOT, Jean BAILLOT.

**Commission Sécurité :**

Titulaires : Florent GAUROIS, Reynald CARLOT, Lucie CARLIER, Gérard DUPUIS, Lydia LENAINT, Axelle BOUDIN, Gérard BOULET, Jean BAILLOT.

Suppléants : Yves MORANDEAU, Gilles FOUILLADE.

**Commission Sport et Asso :**

Titulaires : Sophie BLANCHIN, Reynald CARLOT, Kylan GORIT, Yves MORANDEAU, Bernal COLLOMBET, Axelle BOUDIN, Agnès LOGA-PETITJEAN, Gilles FOUILLADE

Suppléants : Sylviane BAILLY, Vanessa CHEVALLIER-MOCQUERY.

**Commission Bois et Forêt :**

Titulaires : Florent GAUROIS, Gérard TRUTAT, Sylviane BAILLY, Gérard DUPUIS, Philippe GOFFART, Agnès LOGA-PETITJEAN, Hubert PROT, Jean BAILLOT.

Suppléants : Reynald CARLOT, Gilles FOUILLADE.

**Commission Enfance Jeunesse :**

Titulaires : Lucie CARLIER, Sylviane BAILLY, Kylan GORIT, Sonia PREHOUBERT, Eloïse SOYER, Maude FROTTIER, Axelle BOUDIN, Vanessa CHEVALLIER-MOCQUERY.

Suppléants : Elodie BRINDLE-CHORAIN, Gilles FOUILLADE.

**Commission Culture :**

Titulaires : Gérald ROUSSELOT, Kylan GORIT, Elodie BRINDLE-CHORAIN, Bernal COLLOMBET, Guy THOMAS, Lydia LENAINT, Agnès LOGA PETITJEAN, Gilles FOUILLADE.

Suppléants : Sophie BLANCHIN, Claire ADAM

**Commission Communication :**

Titulaires : Reynald CARLOT, Gérald ROUSSELOT, Sylviane BAILLY, Kylan GORIT, Bernal COLLOMBET, Eloïse SOYER, Guy THOMAS, Gilles FOUILLADE.

Suppléants : Lydia LENAINT, Claire ADAM.

**Commission Cadre de Vie :**

Titulaires : Sophie BLANCHIN, Sylvie VELUT, Sylviane BAILLY, Kylan GORIT, Sonia PREHOUBERT, Lydia LENAINT, Agnès LOGA-PETITJEAN, Claire ADAM

Suppléants : Guy THOMAS, Vanessa CHEVALLIER-MOCQUERY.

**Commission Marché et Commerces :**

Titulaires : Sophie BLANCHIN, Sylvie VELUT, Kylan GORIT, Yves MORANDEAU, Guy THOMAS, Maude FROTTIER, Lydia LENAINT, Claire ADAM.

Suppléants : Lucie CARLIER, Gilles FOUILLADE.

**Commission Fêtes et Cérémonies :**

Titulaires : Sophie BLANCHIN, Sylvie VELUT, Kylan GORIT, Yves MORANDEAU, Sonia PREHOUBERT, Eloïse SOYER, Lydia LENAINT, Gilles FOUILLADE.

Suppléants : Elodie BRINDLE-CHORAIN, Claire ADAM.

**Commission Voirie :**

Titulaires : Gérard TRUTAT, Kylan GORIT, Yves MORANDEAU, Gérard DUPUIS, Roman VINCENT, Philippe GOFFART, Gérard BOULET, Hubert PROT.

Suppléants : Sylvie VELUT, Jean BAILLOT.

▷ **ADOPTE** le projet de règlement intérieur des commissions municipales.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,  
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

